restipol.fr

Identifiez et reprenez possession de votre véhicule retrouvé !

Le site permet de mettre en ligne à disposition du public, des images des objets découverts par les services de Police du département.

Vous pouvez retrouver sur ce site :

- Vélo de tous types
- Scooter non immatriculé
- Trottinette électrique ou non
- Overboard
- Gyropode
- Monoroue
- Et autre matériel roulant non immatriculé

Simple d'utilisation :

J'identifie	Je contacte	Je reprends possession
sur une base composée de photographies mise à jour régulièrement	directement le service découvreur aux moyens des coordonnées présentes sur le site	en présentant une copie de votre dépôt de plainte et/ou une copie de votre facture d'achat

Accessible en trois langues :

1. **français**
2. **allemand**
3. **anglais**

Une adresse internet : https://www.restipol.fr/